

## OFFRE D'EMPLOI

### JOURNALIER – SERVICES COMMUNAUTAIRES

**Statut :** Poste temporaire

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de journalier aux services communautaires et aux travaux publics.

#### Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, l'employé devra effectuer les tâches courantes de journalier aux services communautaires et aux travaux publics.

#### Exigences de l'emploi :

- Avoir une bonne connaissance des techniques des pratiques et de l'outillage utilisés aux services communautaires et aux travaux publics;
- Posséder un permis de conduire classe 3;
- Posséder un diplôme d'étude secondaire V ou équivalent;
- Posséder un certificat de sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Posséder 3 années d'expérience dans le domaine des travaux publics;
- Formation en aqueduc et égout (un atout);
- Avoir un cours en traitement des eaux (un atout).

**Horaire :** 40 heures/semaine **principalement du jeudi au lundi de 7 h à 15h30**  
**(minimum de 150 jours travaillés jusqu'à un maximum de 180 jours)**

**Taux horaire:** Selon le salaire de journalier de la convention collective  
présentement en vigueur.

**Période d'affichage:** du 15 janvier au 23 février 2018

**Entrée en fonction :** 9 avril 2018 au 16 novembre 2018

Nous vous demandons de soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 23 février 2018, à 16h30, au Service des ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, par la poste au 21 rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4, par télécopieur au (514) 453-8961 ou par courriel au [ressourceshumaines@ndip.org](mailto:ressourceshumaines@ndip.org).